



Règlement du Tremplin Humour en Seine du vendredi 23 novembre 2018

Appel à candidature du 16 juillet au 8 octobre 2018

Participation et inscription

Le casting est ouvert aux artistes amateurs ou semi-professionnels, dès 12 ans (avec autorisation parentale), sous réserve d'acceptation du présent règlement.

Les candidats doivent proposer un sketch entier, humoristique original, **d'une durée maximale de 5 min** (stand-up, imitation, chanson humoristique, mime, clown...). Le numéro humoristique présenté devra être le même que celui présenté lors du tremplin. Les textes ne doivent pas être une reproduction, une adaptation ou une traduction totale ou partielle de textes préexistants, ou avoir déjà été joués lors des éditions précédentes. Les duos ou trios sont acceptés et postuleront au même titre qu'une personne seule.

Une candidature valide est constituée de la fiche d'inscription dûment remplie et du règlement du Tremplin signé et accepté. La candidature peut se faire en ligne sur www.theatre-corbeil-essonne.fr ou être envoyée par courrier à l'adresse suivante :

MJC Fernand Léger — « HUMOUR EN SEINE », 45, allées Aristide-Briand, 91100 Corbeil-Essonnes, ou bien par courriel, les formulaires sont téléchargeables sur www.mjccorbeil.com

A réception de chaque candidature, un mail de confirmation automatique atteste de la validité de l'inscription.

- Une convocation aux auditions des 12 et 15 octobre 2018 au Théâtre Le Bout sera envoyée par mail aux candidats le dernier jour de l'appel à candidature, soit le 8 octobre 2018.

La date limite d'inscription est fixée au 8/10/18.

L'inscription et la participation à la présélection et au tremplin sont gratuites.

Aucune rémunération, ni aucun défraiment des transports ou hébergement ne sont prévus.

Pour tout renseignement, contacter Aurélie à la MJC au 01 64 96 27 69

Les candidats dont le sketch aura été sélectionné se produiront lors du Tremplin du **vendredi 23 novembre 2018 dès 20h30 à la MJC Fernand-Léger.**

Le Tremplin

- Pour participer au Tremplin, chaque candidat devra retourner à la MJC une lettre d'engagement. Tout candidat n'ayant pas retourné cette lettre d'engagement et ainsi **confirmé sa participation au Tremplin au minimum 3 semaines avant la date du 23 novembre 2018**, sera éliminé définitivement et remplacé.
- Les participants devront fournir le texte du sketch sélectionné par mail à aurelie.gacon@mjccorbeil.com quelques jours avant le Tremplin.
- Les candidats auront la possibilité **d'allonger la durée de leur sketch à 7 minutes**.
- Le jour J, les participants devront être présents à la MJC dès 17h00.
- La représentation sera publique et payante. Les candidats auront le droit à 2 invitations chacun.

Sélection et Prix

Une première sélection aura lieu lors des auditions au Théâtre « Le Bout » (6 rue Frochot, 75009 Paris) dans le cadre d'un partenariat avec l'École du One man Show, les 12 et 15 octobre 2018 entre 14h00 et 18h30.

A l'issue de celles-ci, les 10 candidats pré-sélectionnés se produiront lors du TREMPLIN HUMOUR EN SEINE, le **vendredi 23 novembre 2018, à la MJC Fernand-Léger de Corbeil-Essonnes**. Les spectateurs décerneront un prix du public, et un jury de professionnels attribuera le prix du jury au lauréat du Tremplin.

Le lauréat du Prix du jury

- 1^{ère} partie du Spectacle de **REDOUANE HARJANNE** au Théâtre de Corbeil-Essonnes, le **vendredi 22 février 2019**, avec le sketch présenté au Tremplin du 23 novembre 2018.
- **Résidence au Théâtre de Corbeil-Essonnes de 3 jours** la semaine du 1 au 5 avril 2019, les conditions de la résidence seront à définir avec le Théâtre à l'issue du Tremplin.
- **Une aide financière de 200€** qui sera mise à sa disposition pour de l'artistique ou de la communication.
- Présentation de son spectacle sur la scène Goldoni du Théâtre de Corbeil-Essonnes, à l'occasion d'un double plateau avec le Prix du Public, lors de la soirée « L'affiche des lauréats » **le vendredi 5 avril 2019**.
Pour cette soirée de clôture le Prix du jury percevra un cachet de 200€ net.
Le lauréat Prix du Jury est pris en charge par le Théâtre de Corbeil-Essonnes qui lui assurera également les frais relatifs aux transports, aux repas et à l'hébergement. Les défraiements liés à la résidence et au spectacle du vendredi sont plafonnés, la prise en charge des frais d'hébergement ne sont prévus que pour les résidents hors Ile-de-France.
- **Un chèque cadeau** « Ticket Kadéos culture » d'une valeur de 100€

Le lauréat du Prix du Public

- **Résidence au Théâtre de Corbeil-Essonnes de 3 jours** la semaine du 1 au 5 avril 2019, les conditions de la résidence seront à définir avec le Théâtre à l'issue du Tremplin.
- **Une aide financière de 200€** qui sera mise à sa disposition pour de l'artistique ou de la communication.
- Présentation de son spectacle sur la scène Goldoni du Théâtre de Corbeil-Essonnes, à l'occasion d'un double plateau avec le Prix du Jury, lors de la soirée « L'affiche des lauréats » **le vendredi 5 avril 2019**.
Pour cette soirée de clôture le Prix du public percevra un cachet de 200€ net.

Le lauréat Prix du Public est pris en charge par la MJC Fernand Léger qui lui assurera également les frais relatifs aux transports, aux repas et à l'hébergement. Les défraiements liés à la résidence et au spectacle du vendredi sont plafonnés, la prise en charge des frais d'hébergement ne sont prévus que pour les résidents hors Ile-de-France.

- **Un chèque cadeau** « Ticket Kadéos culture » d'une valeur de 100€

J'ai lu et j'accepte les conditions de participation